



CGT Educ'action Versailles
245 bd Jean Jaurès
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Tel : 01 46 09 98 70
 Commission paritaire n° : I012S07065
 Dir. de publication : Régis Signarbieux
 IMPROFFSET GRIGNY
 Imprimé sur papier recyclé

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

Mars-Avril- Mai

Bimestriel n° 163

SOMMAIRE

Edito	1
Pour une autre réforme du collège : tous et toutes en grève le 19 mai!	2
Dossier Hors classe	3-4
Dossier : Phase d'ajustement TZR, non-titulaires.	5-6
Déclaration de la CGT Educ'action Versailles dans les instances académiques	7
Management et ressources humaines....	7
Des papiers pour toutes et tous !	8
Coordonnées	8

Justice sociale : moins de moyens pour tou-te-s ?!

Nous étions 120.000 à manifester à Paris le 9 avril contre l'austérité et son emblématique loi Macron. Le gouvernement a fait le choix de mener une politique économique libérale et d'austérité budgétaire. Nos salaires sont gelés depuis 2010 faisant baisser notre pouvoir d'achat. Le chômage et la misère continuent de progresser. Face aux problèmes générés dans l'école par ce contexte le gouvernement a lancé les Assises de l'Ecole pour les valeurs de la République, un vaste simulacre de concertation qui entend faire reposer sur l'Ecole la responsabilité d'assurer ou de ramener la paix sociale. Elles entendent rétablir « l'autorité des maîtres (...) par la compréhension et la célébration des rites républicains et des symboles de la République ». C'est une vision de l'autorité réactionnaire et dangereuse dans laquelle la république serait perçue comme une religion avec des rites auxquels il faudrait obéir aveuglément, très éloignée de tout développement de l'esprit critique de nos élèves en tant que citoyen-nes en devenir et dans laquelle nous servirions de VRP d'une république bourgeoise et

de défenseurs de l'ordre établi. C'est oublier leurs conditions matérielles de vie. Comment les élèves peuvent-ils adhérer à cette république qui non seulement ne tient pas les promesses de sa devise mais leur font vivre la précarité, et subir le chômage de leurs parents?

C'est aux antipodes des idées de progrès et d'émancipation que porte la CGT. L'autorité en classe ne repose-t-elle pas davantage sur une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant-e, sur des valeurs généreuses de transmission d'un savoir c'est à dire sur la pédagogie? Ce n'est pas dans le dressage et dans l'obligation d'aduler le drapeau que ça peut marcher bien au contraire, c'est prendre le problème par le mauvais bout.

Alors que l'Etat se désengage des collectivités territoriales et coupe les subventions à de nombreuses associations, il fait mine de s'interroger sur les moyens de « renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux ». Nous avons des idées à la CGT et ce ne sont pas celles avancées par notre Ministère qui retire des moyens aux établissements. Certains d'entre eux ont mêm

me vu leur DGH diminuée alors qu'ils devenaient REP+ et le nombre moyen d'élèves par classe ne cesse d'augmenter, où est la justice sociale?

La réforme du collège est éditante, elle doit se faire à quasi moyens constants et ne pose à aucun moment ni la question de la difficulté scolaire et ni celle de sa remédiation. Construite à partir des dogmes libéraux, elle met en avant l'autonomie des établissements à travers un rôle accru du Conseil Pédagogique sous la coupe du chef d'établissement, accentue la concurrence entre les collègues et les disciplines, impose l'interdisciplinarité sans moyen de concertation.

Parce que le projet de la CGT Educ'action est tout autre, nous devons tou-te-s nous mobiliser pour réussir la journée de grève du 19 mai, pour un collège unique émancipateur et démocratique, pour des moyens supplémentaires de l'école au lycée et donner plus à celles et ceux qui ont moins, pour plus de justice sociale.

Sylvain Perreau,
 CGT Educ'action 91 – élu paritaire certifié

Pour une autre réforme du collège : tous et toutes en grève le 19 mai

Réforme, réformer. Si l'on prend la peine de chercher dans un dictionnaire ou sur le net, on tombe rapidement sur une définition plus ou moins précise définissant la réforme comme une amélioration, un changement en mieux. Il semble que notre ministre comme beaucoup d'autres avec elle ne maîtrise pas ses fondamentaux car si son projet pour le collège modifie le fonctionnement de la 6ème à la 3ème, il n'est en rien une amélioration ou un progrès.

Nous faisons le constat à l'heure actuelle que le collège, qui n'a jamais eu les moyens d'une réelle démocratisation, renforce les inégalités scolaires et ce malgré les efforts des personnels pour faire réussir les élèves. Il favorise un tri social qui se traduit par une orientation plus ou moins choisie à la sortie de la troisième au lieu de permettre à tous les élèves de se construire une culture commune. Cette situation n'est pas acceptable. Et ce n'est pas le projet pour le collège du gouvernement qui va améliorer la situation.

En effet, il ne s'agit pas, pour le ministère, de transformer le collège en un lieu égalitaire mais d'appliquer à ce niveau les recettes libérales expérimentées avec le lycée. L'autonomie des établissements est mise en avant afin d'en faire une chance pour les équipes pédagogiques d'adapter leur enseignement à leur public. C'est un premier dévoiement. Car derrière l'autonomie des établissements, c'est bien celle du chef qui est à l'œuvre en lien avec le conseil pédagogique instance qui ne repose sur aucune légitimité. Ainsi, c'est près de 20% de la dotation qui sera laissée au libre choix du chef d'établissement qui aura ainsi beau jeu de favoriser, dans le cadre d'un contrat d'objectif (le jargon ultra-libéral appliqué à l'école) la concurrence entre les disciplines et les collègues. Cela va à l'encontre de la possibilité de la construction d'une culture commune, les collèges pouvant ainsi mettre en place des filières déguisées en fonction

Extrait du tract de notre union nationale

Les annonces pour la réforme du collège :

⇒ **Heures de « marges professeurs »** (2,75 h par classe, rentrée 2016 ; 3 h, rentrée 2017). Elles ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Pire, le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales LV3 dépendrait aussi de ces marges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

⇒ **Enseignements complémentaires (3 h d'AP en 6^e, 4 h pour l'AP et les EPI en 5^e, en 4^e et en 3^e).**

• **Heures d'accompagnement personnalisé (AP).**

Elles seraient intégrées aux heures disciplinaires. Les choix des disciplines concernées et des contenus seraient laissés aux établissements.

• **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).**

Ils seraient inscrits dans les programmes, avec 8 thèmes possibles et feraient l'objet d'une évaluation et d'une réalisation. Ils seraient intégrés aux horaires disciplinaires : les élèves suivraient au moins 2 thèmes par an et au moins 6 sur les 3 années du cycle, sans moyens dédiés, que ce soit pour la concertation, pour la co-intervention ou le travail à effectifs réduits. La mise en place concrète serait à la charge de l'établissement, y compris dans le choix des thèmes, des disciplines concernées ou de l'organisation pratique.

⇒ **Fusion des horaires scientifiques en 6^e.** Là encore, c'est amener la concurrence entre les disciplines, tout en faisant des économies. Les collègues subiront une forte pression pour travailler en transdisciplinarité, ce que rejette la CGT Educ'action.

du choix des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou du maintien d'une langue ancienne. Ce n'est pas une nouveauté mais la mise en place d'un parcours de formation, d'orientation et de découverte du monde professionnel renforcera le tri social déjà à l'œuvre à l'heure actuelle.

Le deuxième dévoiement est autour de la pédagogie (dont le périmètre se limiterait



au socle commun de compétences) que la ministre veut mettre au cœur du projet. Les EPI (voir encadré) pourraient apparaître comme une avancée, la CGT Educ'action étant favorable au travail interdisciplinaire ; c'est à nouveau une illusion aucun moyen n'étant alloué pour la concertation, la formation... C'est en revanche un bon moyen en cas d'opposition à la réforme (le

19 mai par exemple) pour renvoyer les personnels de l'éducation face au discours ambiant qui en font des réfractaires systématiques à toutes évolutions.

C'est pourtant bien le contraire. Des expérimentations pédagogiques sont tentées chaque jour avec succès pour les élèves. Elles ne sont souvent pas entendues car elles nécessitent des moyens. Et c'est bien là le nœud central du problème. Réformer, veut dire améliorer, cela signifie donc de donner les moyens aux personnels de travailler avec les élèves dans des conditions satisfaisantes et notamment des effectifs limités (20 élèves par classe, 15 en éducation prioritaire). Cela nécessite aussi de se former pour mettre en place une pédagogie émancipatrice qui est indissociable d'une école démocratique.

Cette dernière ne saurait en aucun cas être soumise à l'idéologie libérale. Or, c'est pourtant le cœur du projet gouvernemental qui poursuit le travail de la droite sans poser véritablement la question de l'école dans notre société. Cette situation est inacceptable. L'appel à la grève intersyndicale du 19 mai prochain est un premier pas pour construire une autre voie.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire CGT Educ'action 95



DOSSIER SYNDICAL D'ACCÈS A LA HORS CLASSE PAR TABLEAU D'AVANCEMENT

(mettre une croix dans la case correspondante)

Syndiqué(e) cgt : oui non :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Ville : Code Postal :

Téléphones : domicile : -- -- -- -- portable : -- -- -- --

e- mail :@.....

Corps : grade : **Classe normale**

Echelon obtenu au **31/08/2015** :^{ème} échelon. Mode d'accès : GC ; CH ; AN

Ancienneté dans le 11^{ème} : an(s)

Discipline :

Code discipline :

(Voir dernier arrêté de promotion)

Affectation actuelle :

Type d'établissement :
(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, IUFM etc.)

Est-il classé prioritaire : OUI ; NON

Nom de l'établissement :

Adresse :

Date de l'affectation dans l'établissement :

Situation administrative

Note administrative obtenue avant le 31 août 2014 :/40

Note pédagogique obtenue avant le 31 août 2014 :/60

Note globale :/100

Pour consulter vos notes :
Se connecter sur I-Prof,
cliquez sur le bouton "Votre
Dossier",
puis sur l'onglet "Carrière" et
sélectionnez "Notation"

Date de la dernière inspection :

Éléments du barème : Voir [site des Élus](#)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/gestion-de-carriere-1/hors-classe/>

• Pour permettre le traitement de votre dossier, joindre **IMPÉRATIVEMENT** la **photocopie de votre CV saisi sur I-Prof/Siap accompagné des pièces justificatives transmises au rectorat.**

Si possible, joindre à votre dossier le tableau du barème téléchargeable sur le site des Élus, rubrique [Hors-classe](#)

Dossier syndical à retourner à l'adresse suivante :
CGT-Éduc'action Versailles, Maison des syndicats,
245 Boulevard Jean Jaurès, 92100, BOULOGNE BILLANCOURT.

DOSSIER SYNDICAL D'AFFECTATION des TZR, MA Garantis de réemploi Contractuels CDI ou CDD

Syndiqué(e) cgt : oui non :



Situation à la rentrée 2014

TZR Stagiaire MAGE CDI CDD *Vacataires*
(Mettre une croix dans la case correspondante)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Ville : Code Postal :

Téléphones : (domicile) : -- -- -- -- -- : -- -- -- -- --

E-mail :@.....

Echelon obtenu au 30/08/14 pour les titulaires :

Echelon obtenu au 01/09/14 pour les MA Garantis :

Ancienneté dans l'Éducation Nationale au 31/08/15 :

Discipline : Code discipline :
(Voir dernier arrêté d'affectation)

Affectation actuelle :

Type d'établissement :
(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, etc.)

Nom de l'établissement :

Adresse :

Situation familiale

Autorité parentale unique : oui non
(veuf-ve, divorcé-e, célibataire avec enfant(s))

Enfant handicapé : oui non

Conjoint ou ascendant handicapé oui non

Nombre d'enfants à charge :

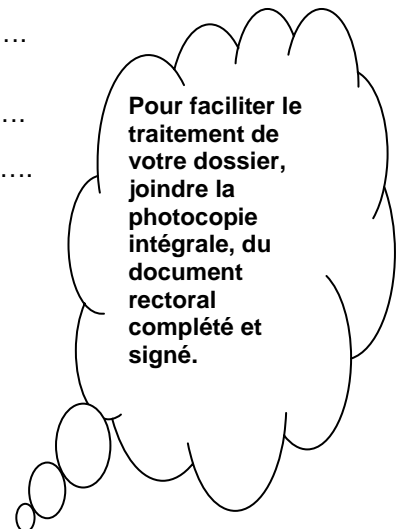
Situation particulière

Avez-vous demandé à être éventuellement affecté-e dans des établissements à contraintes particulières (ZEP, Violent, Sensible, Difficile) {voir liste de ces établissements sur circulaire rectorale} oui non

Avez-vous demandé, en 1^{er} vœu, le maintien dans votre établissement actuel oui non

Votre Chef d'établissement a-t-il émis un avis favorable à votre renouvellement (CDD) : oui non

Admissibilité à un ou plusieurs concours oui non



POUR LES TZR LES ELEMENTS DU BAREME PRIS EN COMPTE SONT :

Echelon 7pts/échelon :

Ancienneté dans la ZR 10 points/année + 25 points par tranche de 4 ans :

Total :
.....

Vœux préférentiels :

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du vœu en clair
1			
2			
3			
4			
5			

MAGE et CONTRACTUELS CDI :

Vœux formulés :

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du vœu en clair
1			
2			
3			
4			
5			
7			
8			

Joindre impérativement une photocopie du dossier rectoral intitulé « **Fiche de vœux d'affectation** »

CONTRACTUELS CDD et Vacataires :

Ordre des vœux départementaux exprimés	N°1 : N°2 : N°3 : N°4:
---	---

Joindre impérativement une photocopie du dossier rectoral intitulé « **Renouvellement de candidature** »

Cette année encore, le rectorat devrait affecter les collègues CDD et CDI après consultation des élus à la CCP. Espérons que cela ne se bornera pas à donner une simple information sans véritable discussion au regard d'un barème lié à l'ancienneté de service et des vœux formulés par nos collègues. Nous réclamons la totale transparence dans les mesures d'affectation. Nous exigeons le réemploi de tous les non-titulaires à la rentrée 2015 ainsi que la mise en place d'un véritable plan de titularisation dans la fonction publique d'enseignement, sans concours, sans condition de diplôme et de nationalité, avec une période de formation adaptée. Nous exigeons l'arrêt du recrutement des personnels précaires et l'augmentation, en conséquence, des postes offerts aux concours.

Envoyer votre dossier syndical d'affectation à :
 Les Élus Paritaires de la CGT-Éduc'action de l'Académie de Versailles
 245 Boulevard Jean Jaurès ; 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Téléphone : 01 46 09 98 70 ; Télécopie : 01 46 09 90 19 ; e-mail : elusuasen@wanadoo.fr

Déclaration de la CGT Educ'action Versailles dans les instances académiques et départementales.

Notre société connaît des tensions, des difficultés sociales liées au chômage et à la précarité, celles-ci se ressentent dans les écoles, collèges et lycées de notre académie. Le travail de l'ensemble des personnels de ces établissements s'en trouve plus difficile, plus compliqué puisqu'il faut gérer les tensions, sanctionner les comportements violents et accompagner au mieux les élèves en grande difficulté, en risque de décrochage scolaire, en souffrance. Tout ceci dans un contexte d'austérité et de gel des salaires qui pèsent également sur les salarié-e-s de notre secteur.

Dans ces circonstances, le rectorat employeur et gestionnaire des personnels de l'éducation nationale devrait être encore plus attentif aux conditions de travail de ses salarié-e-s. Hors, nous avons l'impression que c'est l'inverse qui se produit et que de plus en plus souvent notre hiérarchie nous oppose une

fin de non-recevoir. Lorsque des équipes se mobilisent, cessent le travail, demandent à se réunir et à se concerter pour faire face à des situations de violence qui mettent élèves et personnels en souffrance, la réponse des autorités académiques consiste trop souvent à renvoyer aux personnels la responsabilité de régler les problèmes par eux-mêmes sans moyens par le biais de projets pédagogiques. De nombreux établissements pratiquent ce type de pédagogie : ce ne peut donc pas être la réponse appropriée à ces situations de tensions et de violence, auxquelles la crise sociale n'est pas étrangère. Dans les CHSTCT, les CT, nous avons du mal à faire entendre les demandes et les besoins des équipes. La gestion des carrières et des mutations a aussi un gros impact sur les conditions de travail des salarié-e-s, dans une académie de la taille de la nôtre la prise en compte des situations individuelles est absolument

indispensable pour corriger les dysfonctionnements inhérents à la gestion de masse. Là encore, il est de plus en plus difficile de faire entendre la voix des personnels et de revenir sur des arbitrages faits sans connaissance fine des dossiers, le rectorat donne systématiquement raison aux chefs d'établissement et chefs de service contre les personnels, il utilise les signalements de collègues en difficultés professionnelles pour les stigmatiser. Les enseignant-e-s non-titulaires, pas ou peu formés, affectés dans les établissements les plus difficiles font également les frais de ce mode de gestion.

Le ministère et le rectorat organisent des grandes réunions avec le monde de l'entreprise, les parents d'élèves et les enseignant-e-s sur le vivre ensemble dans le cadre des Assises de la République. Loin de ces grandes messes c'est de moyens humains et d'écoute des personnels dont l'école a besoin pour que le vivre ensemble puisse s'exprimer réellement et que l'École remplisse ses missions !

Management et ressources humaines....

Depuis les élections de décembre 2014, les élu-e-s paritaires de la CGT Educ'action, nouveaux et anciens, ont siégé régulièrement en commission pour suivre vos carrières et vos affectations. Lors du mouvement inter académique, les élu-e-s sont intervenus sur près d'une quarantaine de dossiers pour faire rétablir les barèmes inexacts de collègues de notre académie. Ils sont maintenant en phase de préparation du mouvement intra académique, lorsque vous ou vos collègues mutez il est vraiment très important de faire des dossiers de suivi syndical, c'est le seul moyen de vous assurer que votre situation sera bien prise en compte et que vous serez traité-e à égalité avec les

collègues de votre corps. En mars se sont tenues également les commissions de révision de note administrative, malgré un dialogue très correct avec les gestionnaires du rectorat dans les groupes de travail préparatoires, le rectorat a ensuite refusé la plupart des demandes de révision formulées par les élu-e-s paritaires de toutes les organisations, c'est particulièrement le cas chez les PLP et les CPE. Nous avons dénoncé ce durcissement des autorités académiques qui renvoient systématiquement les personnels vers leur responsabilité individuelle et prennent systématiquement le parti de la hiérarchie. Dans un contexte de gel des salaires et de difficultés sociales

fortes dans les établissements scolaires, ce n'est pas une bonne façon de « gérer les ressources humaines » !



ADRESSES UTILES

CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr



CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

245, Bd Jean Jaurès

92 100 BOULOGNE

☎ 01 46 09 98 70

cgteducversailles@gmail.com

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON
et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences téléphoniques mercredi, jeudi,

vendredi (laissez obligatoirement un message sur le répondeur pour être rappelé ou envoyez nous un courriel)

Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

Des papiers pour toutes et tous !

Nous attendons toujours du gouvernement un moratoire sur les expulsions des lycéens sans papiers et des engagements clairs sur leur régularisation... Le moins que l'on puisse dire c'est que le gouvernement socialiste est extrêmement frileux sur ces questions, les jeunes et leurs familles qui avaient espéré un changement politique en matière de traitement des dossiers de demande de régularisation pour les résident-e-s français ont de quoi être déçus. Il est donc urgent de continuer à se mobiliser pour empêcher les expulsions et exiger des régularisations. C'est ce qu'ont fait les collègues, élèves, parents et militant-e-s du lycée la Tournelle de la Garenne Colombes pour faire sortir Alaa du centre de rétention. En France depuis 4 ans, inscrit en Bac pro, Alaa avait été mis en rétention fin février suite à un contrôle de police, il en est sorti le 23 mars grâce à la mobilisation, maintenant il lui faut des papiers pour pouvoir construire sa vie en France. Comme pour Massaman du

LP Baudelaire d'Evry, dont l'OQTF vient d'être levé suite à la mobilisation et qui a reçu un titre de séjour, nous devons poursuivre la lutte quotidienne et la vigilance pour empêcher que se mette en place la politique très répressive du gouvernement. Tant que l'on considérera les élèves, étudiant-e-s, salarié-e-s sans papier comme un « problème » à traiter, on ne leur permettra pas de vivre dignement, de se construire un avenir en France et on laissera la place à tous les discours racistes et xénophobes et à celles et ceux qui les portent.

Cette lutte pour le droit à vivre, étudier, résider en France, Henriette Zoughebi, vice-présidente de la région Île de France (PC-Front de gauche) l'a portée avec humour et émotion en transformant sa remise de légion d'honneur en cérémonie pour les sans papier :

« Je suis fière d'être décorée parce que je suis profondément républicaine. Mes parents sont venus d'Europe centrale. Pour nous, la France est une terre d'accueil, la patrie des droits de l'hom-

me. Aussi me semble-t-il normal de dédier cette décoration à ces jeunes qui ont le courage de venir au lycée alors qu'ils ont dormi dehors et n'ont parfois rien dans le ventre », analyse-t-

elle. « Ces jeunes ont toute mon admiration. Je me reconnais en eux, même si je n'ai pas vécu les longs périple, parfois tragiques, qui les ont conduits ici. Ma mère a connu ce déracinement qui l'a amenée en France depuis sa Pologne natale. Et leurs histoires me renvoient à la sienne. Aussi, je profite de ce moment solennel pour demander au président de la République, qui m'honore de cette distinction, qu'il entende mon appel en faveur de cette jeunesse courageuse. Car la France doit croire dans le courage et le récompenser »

